

Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

1. Partie à l'Accord adressant la notification: <u>PHILIPPINES</u>
2. Organisme responsable: Département du commerce et de l'industrie, Bureau de normalisation des produits
3. Notification au titre de l'article 2.5.2 [X], 2.6.1 [], 7.3.2 [], 7.4.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position de la NCCD, sinon position du tarif douanier national): Clous en fil d'acier
5. Intitulé: Spécification technique des Philippines relative aux clous en fil d'acier
6. Teneur: Cette spécification énonce les prescriptions applicables à deux types de clous en fil d'acier: clous communs et clous de finition
7. Objectif et justification: Protection du consommateur
8. Documents pertinents: PNS 77 - 1986 - Spécification relative aux fils d'acier au carbone PNS 112 - 1986 - Spécification relative aux fils d'acier à faible teneur en carbone utilisés pour la fabrication des clous ASTM F 680 - 1980 - Méthodes d'essai types: clous JIS A 5508 - 1975 - Clous en fils d'acier cylindrique SAO 70 - 1969 - Spécification relative aux clous en fil de fer
9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: Trente jours après publication au Journal officiel
10. Date limite pour la présentation des observations: 15 septembre 1988
11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse d'un autre organisme: